

Bureau XPERTISE*Géomètre Expert*

**Rue Vanderkindere, 467
1180 Bruxelles**

*Expertises – Etats des lieux - Gestion
Mesurage*

Monsieur Jacques Rosès
Rue Laurent Vandenhoven, 31 / bte 4
1140 Evere

Uccle, le 16 mars 2016

T.V.A. n° BE : N.A.

ETAT D'HONORAIRES : 016.090/EXP.1770
Référence à rappeler lors du paiement

POUR : Valorisation – Rue Laurent Vandenhoven, 31 – 1140 Evere – Appartement 1D

Honoraire : 300,00 –Eur TVAC

HONORAIRES :	247,93	EUR
T.V.A. 21 % :	52,07	EUR

TOTAL A PAYER : **300,00** EUR

Certifié sincère et véritable à la somme de :

TROIX CENT EUROS

A VERSER AU COMPTE : I.N.G : 377-0393770-84

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions générales de paiement : Etat d'honoraire payable au comptant.

En cas de défaut de paiement à l'échéance, il est dû de plein droit et sans mise en demeure, au titre de dommages et intérêts forfaitaires et irréductibles, une indemnité égale à 15% des montants dûs avec un minimum de 75 euros ainsi que les intérêts au taux de 12% l'an à compter de la date de l'état d'honoraire.

Ne sont pas compris dans cette majoration, les frais éventuels de procédure.
En cas de litige seuls les tribunaux du siège de Bruxelles sont compétents.

Cet état d'honoraire ne permet pas au cocontractant-contribuable d'exercer valablement son droit à déduction. - mention n° ET 5012 relative à la déduction tant que le paiement n'est pas dû.

Rue Vanderkindere, 467–1180 Bruxelles – Tél : 02/346.40.44 – Fax : 02/344.59.95
G.S.M. : 0477/90.02.66 - E-MAIL : ic.vanmolhem@xpertise.be

ING : 377-0393770-84 - IBAN : BE03 3770 3937 7084 – BIC : BBRUBEBB – T.V.A : BE 0775.216.575